

**Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président,
Chers Collègues,**

La politique sportive du Département du Nord est aujourd'hui ancrée dans la vie des Nordistes sportifs quelque soient leur statut ou leur niveau. Il faut le dire bien haut cette volonté forte accompagne tous les acteurs de nos différents territoires.

Parler du budget 2014 certes mais parler de la réalité 2013 s'impose, le maillage de l'offre sportive s'appuie sur un relationnel de confiance et d'un financement judicieux avec l'ensemble des structures fédérales. Que dire de la maison départementale du sport qui fêtera en 2014 ses 10 ans, véritable fourmilière d'initiatives et d'ambitions, si ce n'est la satisfaction d'assurer et de développer la promotion du sport !

On peut se féliciter, tous ici dans cet hémicycle, de la vitalité des associations nordistes dans l'organisation de manifestations sportives qui animent nos bassins de vie avec excellence !

Nos athlètes de haut niveau ne sont pas oubliés, bien au contraire ! Ils sont les ambassadeurs de notre département et ils contribuent de par leur notoriété à l'évolution de la pratique sportive auprès de la jeunesse.

Le haut niveau se décline également avec de grands évènements majeurs qui font de notre Département un partenaire engagé, incontournable dans sa fidélité.

Félicitons au passage Laurent Coulon pour sa détermination à engager une nouvelle politique sportive d'aide aux clubs qui portent haut les couleurs du Nord, dénommée « l'excellence sportive ». La délibération du 25 juin 2013 votée à l'unanimité a envoyé un signal fort aux clubs sportifs retenus, moins médiatisés mais avec des valeurs fortes, notamment dans le champ du sport féminin et du handisport. Soulignons au passage la répartition équilibrée des arrondissements, tous concernés et surtout le volet pédagogique en direction des collégiens et en direction du milieu carcéral auprès des personnes privées de liberté.

Les jeunes nordistes font partie de nos préoccupations, notamment dans leur épanouissement sportif et dans leur engagement citoyen associatif. Les associations sportives de tous nos collègues publics et privés représentent la première étape de l'appartenance à un établissement et l'occasion d'en défendre les couleurs dans le respect des uns et des autres. Les sections sportives labélisées contribuent avec la complicité du Département sur le plan financier et médical à l'excellence sportive.

Chaque année, j'ai le plaisir de mettre en évidence l'accompagnement fort du Département en direction des Collectivités dans la concrétisation d'équipements sportifs notamment sur les territoires ruraux. Cette politique volontariste déclinée depuis 2006-2007 a porté ses fruits et chaque année, les projets sont nombreux, structurants, apportant une réelle valeur ajoutée à l'aménagement des communes ou des intercommunalités. Sur les années 2011-2012-2013 ce sont 98 équipements qui ont été financés pour presque 12 millions d'euros de subvention.

Aujourd'hui cette politique est incontournable et indispensable. Elle donne un plus aux collectivités car elle bénéficie aux écoles, aux associations mais elle s'ouvre également vers de nouvelles pratiques, vers le sport au féminin, vers un sport pour tous de qualité.

Le budget 2014 est un budget équilibré reprenant les différents thèmes évoqués, entre des politiques de proximité maintenue et des politiques sur le haut-niveau développées. Un zoom tout

particulier sur le pass'sport, dispositif montant en puissance et qui incite les 6^{ème} à pratiquer un sport avec une aide de 50 € sur la licence sportive... une excellente initiative !

Ce budget 2014 est volontariste comme ce choix départemental, car soucieux de continuer à être aux plus près des sportifs et des bénévoles de nos très nombreuses associations ;

4 M€ en fonctionnement, 3,5 M€ en investissement soit une augmentation de 500.000 € dans un contexte difficile, il faut l'apprécier.

Le groupe socialiste, radical et apparenté approuvera le budget proposé.

Je vous remercie.